

ELECTIONS LEGISLATIVES
 COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CENTRALISATION
PROCES VERBAL DE CENTRALISATION DES RESULTATS DES VOTES
 SCRUTIN UNINOMINAL MAJORITAIRE A UN TOUR



L'an deux mille treize, et le 4 Octobre la commission administrative de centralisation des votes des élections législatives du 28 Septembre s'est déroulée dans la salle de Ballade réunion de la Préfecture de Kérouané

La centralisation a consisté en la transcription et la totalisation des résultats des bureaux de vote de la circonscription électorale de Kérouané au fur et à mesure de leur réception.

L'opération a été effectuée par les membres de la Commission Administrative de Centralisation en présence des délégués des Candidats et des Observateurs.

A la fin de la centralisation, il a été constaté ce qui suit :

- Nombre de bureaux de vote : 448 Nombre de BV pris en charge : 448
- Nombre d'électeurs inscrits : 183645
- Nombre de votants : 91899
- Nombre de bulletins nuls : 4845
- Suffrage exprimés : 87053
- Taux de participation : 74,38

Les suffrages se répartissent de la façon suivante :

N°	Liste ou Candidat	Résultats Obtenus		
		En Chiffres	En Lettres	%/age
01	Amera Samara	73703	soixante treize mille sept cent trois	
02	Komi Tauré	7888	sept mille huit cent quatre vingt huit	
03	Maylon Koïta	4653	quatre mille six cent cinquante trois	
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				

En foi de quoi, le présent PV a été dressé en six exemplaires pour servir et valoir ce que de droit. Conformément à l'article 86 du code électoral:

- 1) L'original va au Président de la CENI,
- 2) la deuxième est affichée au siège de la commission de centralisation
- 3) Le reste va aux partis politiques candidats ou son représentant

Fait à Kérouané le 04 / 10 / 2013

Signatures obligatoires des 5 membres du bureau de vote avec Noms et Prénoms.

Le Président: Akény Bah
 Le Vice-Président: André Marie Diaw
 L'Assesseur: Amadou
 L'Assesseur: Amadou
 Le Secrétaire: Yohan Dioubal
Duamane Bah